

NOTE SYNTHETIQUE

RAPPORT ANNUEL 2008 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC  
D'ELIMINATION DES DECHETS DU S.I.T.R.U.

---

La C.C.B.S. a la compétence collecte et traitement des ordures ménagères, mais depuis sa création en 2006, elle délègue la partie traitement au Syndicat Intercommunal de Traitement des Résidus Urbains (S.I.T.R.U.) dont elle est adhérente avec d'autres collectivités.

Pour rappel, les activités du S.I.T.R.U. sont :

- ✓ L'incinération des déchets ménagers,
- ✓ Le tri des collectes sélectives,
- ✓ L'exploitation de la déchèterie de Carrières-sur-Seine,
- ✓ Le compostage des déchets verts,
- ✓ Le traitement des encombrants.

## I. Incinération des déchets ménagers :

### **✚ Travaux de réhabilitation de l'usine d'incinération :**

Le S.I.T.R.U. est propriétaire de l'usine d'incinération de Carrières-sur-Seine. Son exploitation est assurée par la société Norvégie, dans le cadre d'une délégation de service public.

En 2004, le S.I.T.R.U. a commencé des travaux de réhabilitation qui doivent se terminer en 2009. L'année 2008 a vu l'inauguration du four n°1 bis qui est venu remplacer le four n°1 mis en service en 1977.

Suite à des avaries récurrentes sur le ballon chaudière du nouveau four, entraînant des arrêts répétés de son exploitation, le S.I.T.R.U. a décidé de le changer entièrement de manière préventive.

Notons, parmi les mesures spécifiques prises par le Syndicat, la mise en place d'un silencieux le long d'un conduit menant à la cheminée afin de réduire la gêne acoustique occasionnée par ce dernier auprès des riverains.

### **✚ Tonnage et coût des déchets incinérés :**

En 2008, l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (U.I.O.M.) a incinéré 84 587 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMr) ce qui représente une baisse de 2,5% par rapport à l'année 2007.

Le coût de l'incinération des OMr en 2008 est en baisse de 18% par rapport à 2007. Ce sont les diminutions de tonnage et les nouvelles conditions tarifaires liées à la convention de délégation de service public, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008, qui ont permis cette baisse.

Cette baisse des ordures ménagères résiduelles est néanmoins compensée par la prise en compte d'autres déchets, tels les déchets de nettoyage, les refus de tri, la valorisation énergétique des objets encombrants et les déchets issus directement de la déchèterie.

Au total donc l'usine de Carrières a incinéré 91 791 tonnes de déchets soit une hausse de près de 1% par rapport à 2007.

## II. Le tri des déchets ménagers : le traitement de la collecte sélective :

Les déchets ménagers, tels le verre, les emballages, les magazines et les journaux sont collectés par les prestataires et livrés au centre de tri de SITA Ile-de-France à Gennevilliers.

### Le verre :

La baisse généralisée des quantités de verre collecté constatée en 2007 (-3,5%) a été enrayerée en 2008, avec une augmentation de 4% entre 2007 et 2008. Ainsi pour l'année 2008, 7 470 tonnes de verre ont été traitées par le S.I.T.R.U., soit 26kg/hab.

### Les emballages, magazines et journaux

Avec 11 942 tonnes collectées en 2008, la performance moyenne sur le territoire du S.I.T.R.U. est de 41,6 kg/hab, en progression de 3%.

Le taux de refus de tri est de 17,4% soit en légère diminution par rapport à 2007 (18,8%) ce qui indique une meilleure qualité du tri.

Les coûts liés à la gestion de ces déchets (tri et élimination des refus de tri) s'élève à 2 294 998 €, soit une hausse de 4%.

### Soutiens financiers des éco-organismes :

Eco-emballages est un éco-organisme agréé par l'Etat pour soutenir financièrement les collectivités pour la valorisation et la communication sur le tri des emballages ménagers.

Le soutien à la valorisation est affecté aux communes au prorata des tonnes livrées au centre de tri et du verre collecté. Avec 1 223 421 € estimé pour 2008, le soutien à la valorisation apporté par l'éco-organisme est en hausse de 3%.

En ce qui concerne l'aide à la communication, les dépenses engagées en 2008 par les collectivités n'étant pas encore connues, les soutiens correspondants ne peuvent être estimés. En 2007, les collectivités ont sollicité moins de 7% des soutiens financiers auxquels elles peuvent prétendre. Ceci indique une très faible communication relative à la collecte sélective.

Les soutiens financiers d'Ecofolio pour la collecte et le recyclage des papiers et de Recylum pour les ampoules est de 159 900 € pour l'année 2008.

### Revente de matériaux triés :

La revente des matériaux a rapporté 893 720 € au S.I.T.R.U. La variation des cours des matières premières a été favorable en 2008, avec une augmentation de 3% du produit de la revente. Les effets de la crise avec la chute des cours des matières premières ne se sont fait ressentir que sur la fin de l'année 2008.

## III. Compostage des déchets végétaux :

Le traitement des déchets végétaux a été confié par le S.I.T.R.U. à la société SEV de Montesson dans le cadre d'un contrat de prestation de service.

En 2008, la quantité totale de déchets végétaux traités est en légère hausse (+5%). Cette évolution relative cache une grande disparité entre la production des habitants en forte hausse (+18%) et celle des services techniques en forte diminution (-29%).

Le coût du traitement des déchets végétaux, en hausse de 9%, est égal pour l'année 2008 à 536 790€.

## IV. Traitement des encombrants

Depuis 2007, le S.I.T.R.U. assure le traitement des encombrants de tous ses membres. Le traitement classique des encombrants consiste en une mise en décharge et en une valorisation à travers le recyclage et la valorisation énergétique.

En 2008, le S.I.T.R.U. a réceptionné 10 424 tonnes d'encombrants, marquant une légère diminution de tonnage (-1%).

Le coût du traitement dépend naturellement de la qualité des encombrants collectés. Le prix moyen observé pour les encombrants de tous types en 2008 reste stable avec 66,3€HT la tonne.

## V. Déchèterie de Carrières-sur-Seine

Mise en service le 1<sup>er</sup> juin 2004, la déchèterie de Carrières-sur-Seine est accessible gratuitement aux habitants des communes membres du S.I.T.R.U.. Les déchets artisanaux et commerciaux n'y sont pas acceptés.

En 2008, avec plus de 79 000 passages la fréquentation est en hausse de près de 5%. Les habitants de la CCBS ont apporté 84% des tonnages (dont 22% pour les habitants de Houilles et 20% pour ceux de Sartrouville).

Le coût de la déchèterie pour 2008 s'élève à 822 917€HT. Ce montant est stable par rapport à 2007, malgré des apports en augmentation de 3%.

## VI. Synthèse des coûts complets et aidés du service public d'élimination des déchets.

Indicateurs économiques année 2008	En K€	En €/hab
<b>Charges</b> liées aux traitements (coût complet TTC)	18 433	64
<b>Recettes</b> industrielles : vente de matériaux, d'énergie	1 549	5
<b>Soutiens</b> des sociétés agréées	1 383	4
<b>Subventions</b> liées aux investissements	611	2
<b>Coût TTC</b> restant à la charge de la collectivité	<b>14 900</b>	<b>52</b>

Modes de financements	En K€	En €/hab
<b>Contributions</b> versées par les collectivités adhérentes	11 090	39
<b>Solde à financer</b> par le budget général	- 3 810	- 14

Le solde est financé par le budget général (essentiellement par la FCTVA et le résultat de l'année 2007).